

Rapport d'activité annuelle

2024/25

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période mars 2024-mars 2025.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- **Prénom et nom** : Jean-Marie BEAUVAIS
Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT)
- **Organisation représentée au CESE** :
Membre du Conseil national
- **Fonction(s) dans l'organisation représentée** :
- **Groupe d'appartenance** : Environnement et Nature
- **Autre activité en dehors du CESE** : Ecomiste des transports, consultant indépendant
-

II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Commission "Economie et Finances", vice-président
Formations temporaires	

- Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une **contribution active** (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. <i>infra</i>)
Avis sur financement des associations (28/05/2024)	contribution écrite sur le lien entre l'intensité de la vie associative et la participation électorale. amendements.
RAEF 2024	note sur l'allongement de la durée de déplacements domicile-travail

- **Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :**

Formation de travail	Intitulé du texte	Date de saisine de la formation de travail par le Bureau	Date de présentation de l'avis en plénière
	VOIR CI-APRES encadré "Précisions ou éléments complémentaires"		

- **Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :**

Intitulé du texte	Contexte et modalités de présentation du texte et des préconisations	Date de présentation du texte
Avis sur la tarifications de l'eau potable (adopté en novembre 2023)	Présentation au Ministre de la Transition Ecologique	5 juin 2024
Avis sur la tarifications de l'eau potable (adopté en novembre 2023)	Echanges avec des étudiants de l'école des Mines de Paris	6 novembre 2024
Avis sur la tarifications de l'eau potable (adopté en novembre 2023)	Présentation de l'avis devant des élus et des techniciens de la Communauté de communes d'Amboise.	4 février 2025
Avis sur la tarifications de l'eau potable (adopté en novembre 2023)	Intervention dans le cadre de la journée sur l'eau organisée par les Lions clubs d'Indre-et-Loire	28 mars 2025

- **Précisions ou éléments complémentaires :**

La présente fiche ne concernant que la période printemps 2024 à printemps 2025, elle ne permet pas de traduire le travail fourni en début de mandature, de l'installation de celle-ci (le 18 mai 2021) au mois de mars 2025.

Au cours de cette période, il convient de relever :

- Le Co-rapportages de l'avis, "Eau potable, des enjeux qui dépassent la tarification" présenté le 29/11/2023
- S'agissant de la vie du Groupe, outre le rythme de réunion hebdomadaire + déjeuners mentionné plus haut, participation aux 4 séminaires de Groupe, d'une durée d'1 journée environ chacune, tenus entre 2021 et 2024.

III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Responsabilités au sein du Conseil (Bureau, présidence de groupe, de formation de travail...)	Vice-Président de la Commission ECOFIN, en charge de la promotion et du suivi des avis
Participation à des groupes de travail internes	
Productions écrites visant à l'amélioration du fonctionnement de l'institution ou à la présentation de ses travaux	Présentation de deux notes analytiques en commission, voir tableau correspondant. Notes au groupe GEN préparatoires au processus "Faire CESE 3".
Représentations extérieures du Conseil	
Participations à des temps forts et/ou des évènements de valorisation de l'institution	Participation à "Faire CESE 3" le 10 décembre 2024.
Participation aux conventions citoyennes et autres dispositifs	
Autres formes de participation	

Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :

- Présentation au Groupe de la note relative au lien entre intensité de la vie associative et vote (avril 2024), suivie de débat interne.
- Participation aux réunions hebdomadaires de groupe les lundi, à distance, à raison d'une heure et demie (de 17.30 à 19.00), voire plus en fonction des exigences constatées et selon volume de l'ordre du jour.
- Participation à sept repas de groupes d'une durée estimative d'une h 30 chacun, tenant également lieu de réunions de travail.
- retours réguliers sur le travail de la commission ECOFIN et soumission, si besoin, de problématiques nécessitant un positionnement collectif du groupe.